

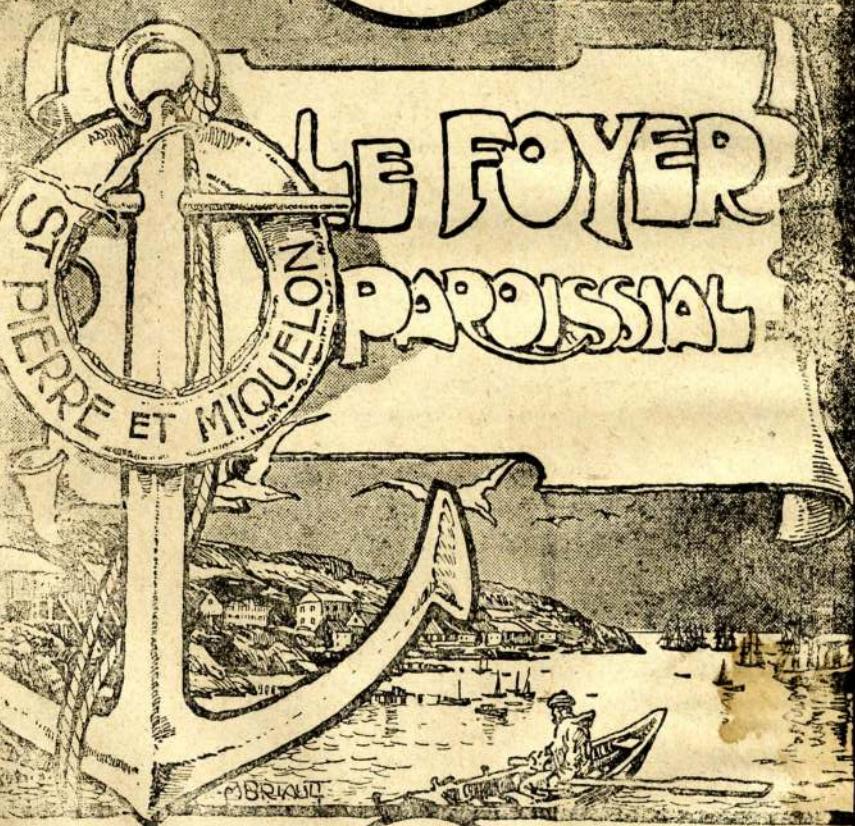
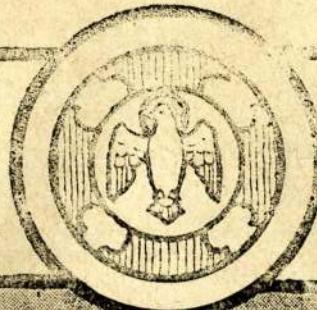


1^{re} Année

N° 11

NOVEMBRE

1924.



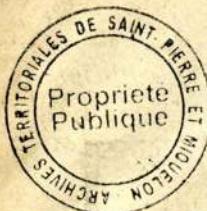
ABONNEMENT
(servi par la Poste)

France . . . 5 fr.
Etranger . . . 6 fr.

ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.





Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DU MOIS DE DÉCEMBRE 1924

- 1 Lundi: S. André, apôtre. — Le soir, à 6 h., chapelet et Salut.
- 3 Mercredi. — S. François-Xavier, confesseur, Patron de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. — Le soir, à 8 h., sermon sur les Missions et ouverture de la retraite des Enfants de Marie. Quête par les Dames Zélatrices.
- N. B. — La retraite des E. de M., à laquelle sont invitées toutes les jeunes Filles de St-Pierre, durera trois jours, avec instruction *jeudi, vendredi et samedi*, après la messe de 7 h.; puis *jeudi et vendredi*, à 8 h. du soir.
- 5 Vendredi. — 1^{er} du mois: jour de l'Association du Sacré-Cœur. — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement. — Le soir, à 8 h., office.
- 7 Dimanche. — 1^{er} du mois: Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe. — A 2 h 1/2, vêpres solennelles de l'Immaculée Conception. Sermon, réception d'Enfants de Marie et procession.
- 8 Lundi. — *Fête de l'Immaculée Conception.* — A 7 h. 1/2, messe dite par Mgr pour tous les Fidèles de la Colonie. Communion générale des Enfants de Marie et des petits enfants. — Le soir, à 6 h., chapelet et Salut solennel.
- 9 Mardi. — 2^{me} du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.
- 17 Mercredi: *Quatre-Temps (jeûne et abstinence):* jour de l'Association des Mères Chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.
- 19 Vendredi, et Samedi: *Quatre-Temps (jeûne et abstinence).*
- 21 Dimanche: 3^{me} du mois. — A la messe de 8 h., comm. mens. des jeunes Filles.
- 22 Lundi. — S. Thomas, apôtre. — Le soir, à 6 h., chapelet et Salut.
- 24 Mercredi. — Vigile de la Nativité de N. S. (*jeûne et abstinence*).
- 25 Jeudi. — *NOËL.* — A minuit, messe pontificale, suivie de deux autres messes basses. — L'Angelus est sonné à 7 h. — Des messes sont dites à partir de 7 h. 1/2. — A 10 h., grand'messe. — A 2 h. 1/2, vêpres pontificales; bénédiction papale et indulgence plénière pour les personnes qui se sont approchées des Sacrements.
- 27 Samedi. — S. Jean, apôtre et évangéliste. — A 7 h., messe mensuelle des Enfants de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et Salut.
- 28 Dimanche. — Fête des SS. Innocents. — A la messe de 7 h., comm. mens. des garçons.
- 31 Mercredi. — S. Silvestre, pape et conf. — Le soir, à 8 h., Office. Vœux de Monseigneur. Chant du *Miserere* pour demander pardon à Dieu des fautes commises durant l'année, et du *Te Deum* en actions de grâces pour les bienfaits reçus.

Messes. — Dimanches et fêtes: 6 h. 1/2, 8 h., et 10 h.

Jours de semaine: 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — Le jeudi à 8 h., messe des Ecoles.

Vêpres. — Dimanches et fêtes, à 2 heures.

Confessions. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2 — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.



Le « Foyer Paroissial »

Il touche à la fin de sa première année d'existence.

Dès maintenant, Chers Lecteurs, pour vous assurer la continuation de sa visite mensuelle, renouvez votre abonnement pour 1925.

Faites abonner vos amis, ceux d'ici, ceux du Canada, ceux des Etats-Unis, ceux de France !

Priez-les à leur tour de faire abonner leurs amis !..

De cette façon, l'avenir du *Foyer Paroissial* sera assuré. Vous verrez d'ailleurs que tous en seront très contents.

A cause de la cherté du papier et du matériel d'imprimerie, le prix de l'abonnement, pour 1925, est ainsi fixé:

France: 6 francs. — Etranger: 8 francs.

N. B. — Si vos ressources le permettent, offrez la cotisation des bienfaiteurs, — qui est de 10 fr., de 20 fr., de un dollar et plus... Votre générosité nous permettra d'assurer des abonnements gratuits à des familles nécessiteuses.

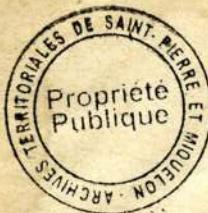
Les abonnements sont reçus à la sacristie ou au presbytère.

On peut se procurer la collection complète des Numéros parus pendant l'année 1924. — Prix des 12 numéros: 6 francs.



COURS DU SOIR. — Des cours du soir sont organisés au Collège Saint-Christophe.

Les adultes désireux de perfectionner leur instruction voudront bien se faire inscrire chez le Directeur.



Question et Réponse

Il faut de la religion, mais toutes les religions sont bonnes!

Réponse. — Il faut de la religion: c'est entendu. Mais que toutes les religions soient également bonnes, c'est autre chose. Il y a dans cette affirmation une part de vérité: elle est petite; et il y a la part de l'erreur: elle est grande!

La part de la vérité, la voici: Toutes les religions *rappellent* qu'il existe un Dieu, et aussi qu'il existe une loi morale imposée par Dieu. — C'est bien, mais c'est insuffisant.

Par contre, voici la part de l'erreur:

1^o Toutes les religions n'enseignent pas la même chose; souvent même on se trouve en présence de propositions opposées. Or la vérité est *une*: elle ne peut donc pas se trouver dans toutes les religions.

2^o La religion, c'est le service de Dieu. Dieu est le Maître, et nous sommes les serviteurs. Or, c'est le maître, partout, qui organise le service; et le service n'est pas laissé au caprice des serviteurs. Ce service implique des devoirs auxquels nous ne pouvons pas nous soustraire. Et du moment qu'il y a des religions à programmes différents, c'est preuve que *toutes les religions* ne donnent pas, ne peuvent pas donner la note juste.

Conclusion. — Si toutes les religions ne sont pas bonnes, il est certain qu'il y a *une bonne religion, une seule*: celle que Dieu a voulue et instituée. Nous la connaissons: elle se trouve dans l'Eglise catholique.



Gardez à clef votre secret, à double clef celui des autres.

Les bonnes actions semées sur notre route germent et fleurissent pour embaumer nos souvenirs.



Encore Sainte-Croisine !

Le jardin du presbytère a vécu. Bientôt, espérons-le, on y verra s'élèver la nouvelle école Sainte-Croisine.

Les travaux ont été commencés le 4 novembre, par une équipe de terrassiers. Ils seront continués tant que la saison le permettra. Les murs, en béton, seront boisés à l'intérieur du bâtiment.

..

Vous tous qui vous intéressez à cette belle Oeuvre qui assure l'éducation chrétienne des enfants de nos pécheurs, souvenez-vous qu'elle n'a pas à sa disposition les ressources de la « princesse ». Celle-ci ignore Ste-Croisine. Et Ste-Croisine doit être *votre Oeuvre*. Donnez donc — de votre travail ! Donnez — de votre bourse!...

Sainte-Croisine, Oeuvre Saint-Pierraise, sera une œuvre *chrétienne* avant tout. A ce titre, elle mérite d'être favorisée par tous les Saint-Pierrais, et par leurs amis... C'est pourquoi nous leur disons:

Donnez! pour être aimés du Dieu qui se fit homme!

Pour que demain Saint-Pierre en s'inclinant vous nomme!

Pour que votre foyer soit calme et fraternel !

Donnez, afin qu'un jour, à votre heure dernière,

En retour de vos dons, vous ayez la prière,

Que vous réserve encor Sainte Croisine au ciel !

..

La souscription reste ouverte !

Chronique de Saint-Pierre Actes paroissiaux du 15 octobre au 15 novembre 1924

BAPTÈMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise, —

Le 19 octobre: Victor-Auguste-Joseph AUDOUX. Parrain: Thomas-Joseph Quann; marraine: Marie-Rose Duégain. — Antoinette-Marie-Juliette ABRAHAM. Parrain: Auguste Madé; marraine: Julia Madé. — 29 octobre: Odette-Madeleine-Marguerite-Marie-Joseph SALOMON. Parrain: Georges Salomon; marraine: Madeleine Paturel. — 2 novembre: Ernest-Emile-Joseph MARIE.



Parrain: Emile Pichon; marraine: Marie Victor. -- 6 novembre: Florentine HAYES. Parrain: Jean Sobarots; marraine: Bertha Mahé. -- 9 novembre: Joseph-François-Charles MACÉ. Parrain: François Mahé; marraine: Julianne Huby. -- Georges-Louis BOROTRA. Parrain: Edouard Heudes, marraine: Fabienne Borotra. -- 16 novembre: Joseph-Louis-Frédéric POIRIER. Parrain: Frédéric Poirier; marraine: Clémentine Poirier. -- Andrée-Joseph BOURGEOIS. Parrain: Gustave Lespagnol; marraine: Joséphine Bourgeois.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, le 25 octobre: Emile-Constant-Jean ADMOND et Marie-Joséphine-Augustine HUE. -- 12 novembre: Paul-Yves-Jean-Marie MANGON et Arlette-Henriette LE BUE.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps, le 16 octobre: Paulette-Louise-Françoise ELOQUIN, 3 ans et 9 mois. -- 17 octobre: Marcel-Eugène TÉLETCHÉA, 3 mois -- le 22 octobre. Marie DAGORT, née Ledret, 40 ans. -- 25 octobre: Simone-Marie-Blanche SLANEY, 5 mois. -- 4 novembre: Edmond-Ernest-Marie BRY, 51 ans. -- Victor-Auguste-Joseph AUDOUX, 20 jours. -- 6 novembre: Jean DUMPHY, 72 ans. -- Aurélie ARNAUD, née Coste, 44 ans. -- 10 novembre: Marie-Anne GOÉCOETCIÉA, 76 ans. -- 4 novembre: Anatole MAHÉ, 79 ans.

Echos du Mois

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE)

Nécrologie. -- Le mercredi, 22 octobre, un interminable cortège a accompagné à sa dernière demeure M^{me} Marie Dagort, née Ledret, pieusement déçée le dimanche précédent, quelques instants après avoir reçu de Mgr Heitz les derniers sacrements, avec l'indulgence de la bonne mort et la bénédiction Apostolique. Elle était âgée de 40 ans. Toujours prête à se dévouer, on la trouvait associée à toutes les œuvres paroissiales de zèle et de charité. Elle était membre du Comité paroissial et du Conseil de l'Association des Mères chrétiennes. -- Qu'elle repose en paix!

Le prix du pain. -- Fin octobre, le pain de trois livres coûtait 2 fr. 50.

Dans une lettre officielle aux boulanger (31 octobre), le Gouverneur a promis de faire procéder à une révision des patentés de la boulangerie, et ce en vue d'enrayer l'augmentation du prix du pain, -- cette augmentation ayant été reconnue nécessaire à cause de la hausse croissante de la farine et du bois à four.

La Chambre de Commerce de Saint-Pierre. -- On sait que tous ses membres ont donné leur démission le mois dernier. Une commission a été chargée d'en



exercer les attributions en attendant de nouvelles élections.

Cette commission est ainsi composée: M. Michel, président; MM. Vergnes et E. Folquet, membres.

Nos Morts. -- Leur souvenir a été évoqué d'une façon saisissante par le Père Lucas pendant l'Office funèbre du dimanche soir, 2 novembre.

Le lendemain, à 10 heures, a eu lieu, à la demande de l'Administration, un Service solennel à l'intention des soldats et marins morts pour la France. Eglise comble. Aux premiers rangs, d'un côté, M. le Gouverneur et les Fonctionnaires de la Colonie; de l'autre côté, les Membres du Bureau de la Société des Anciens Combattants, -- les Sociétaires ayant des places réservées dans une des tribunes. Dans la nef, un catafalque imposant, sur lequel était étendu le drapeau national.

La messe a été chantée par le Père Cardinal, grand blessé de la guerre. Après la messe, Mgr Heitz, Préfet Apostolique, en un langage élevé, a magnifié les héros de la Grande Guerre, s'inspirant de cette parole prononcée jadis: « Gloire à nos Morts immortels, conseillers des vivants! »

L'absoute terminée, le Gouverneur, accompagné de Monseigneur et de tous les personnages officiels de la Colonie, s'est rendu au cimetière. Il était suivi des Anciens Combattants et de la population. Au cimetière, il a déposé une couronne au pied du Calvaire, à côté duquel sont inhumés plusieurs des glorieux enfants de Saint-Pierre tombés au Champ d'honneur. A côté de cette couronne, M. Chanot, président de la Délégation municipale, a placé une grande croix en fleurs.

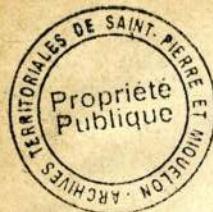
Ce double geste, impressionnant dans sa simplicité, a été suivi de quelques moments d'un profond silence. Les âmes croyantes sentaient le besoin de prier... Puis deux prêtres en surplis, chacun d'un côté du cimetière, ont passé dans les rangées avec de l'eau bénite, pendant que les parents et les amis entouraient les tombes de leurs chers disparus.

Mardi, 4 novembre, à 9 h., a eu lieu un autre service solennel pour les paroissiens défunt. On peut dire qu'elles toutes les familles St-Pierraises y étaient représentées, comme aux Vêpres des Morts, à 8 h. du soir.

La fête de Monseigneur (4 nov.). -- Nous savons qu'elle n'a pas passé inaperçue. Dès la veille, les principaux membres des Associations paroissiales lui ont exprimé leurs vœux et lui ont remis une belle offrande -- que Mgr a déclaré vouloir affecter à Ste-Croisine.

La fête a eu un caractère plus intime dans les écoles: à Saint-Christophe, au Pensionnat, à Sainte-Croisine, où les enfants ont traduit leurs sentiments sous des formes variées, compliments, saynètes, chants, poésies. Monseigneur, visiblement touché de ces manifestations de piété filiale, a profité de l'occasion pour rappeler à ces chers enfants combien ils doivent être reconnaissants à leurs parents de l'éducation solide qu'ils reçoivent et qui doit faire d'eux des Chrétiens instruits, convaincus et fidèles.

La « Ste-Jeanne d'Arc ». -- Le navire-hôpital, actuellement au Havre, va subir d'importantes transformations. La capacité des soutes sera augmentée



de façon à permettre un rayon d'action beaucoup plus étendu. Un spardeck continu allant du gaillard à la dunette sera édifié, afin d'agrandir différents locaux. Le navire-hôpital sera ainsi élevé d'un étage et comportera une salle d'opération dont la nécessité a été reconnue. Ajoutons que ces travaux sont confiés aux Forges et Chantiers de la Méditerranée (Chantiers du Havre-Graville); ils seront terminés avant le mois d'avril, époque où la *Ste-Jeanne d'Arc* recommencera ses croisières dans nos parages.

Disparu en mer. -- Encore une victime de la « Grande Bleue »!

Dans la soirée du 24 octobre, le marin Patrice Slaney se dirigeait du côté de l'Île-aux-Chiens. A la hauteur de « la Vache », son doris, entraîné par le vent qui soufflait avec violence, sembla mettre le cap, par la passe du Sud, sur les récifs de « l'Enfant perdu ». Pressentant un malheur, quelques spectateurs ont averti le *Saint-Pierre*. Ce remorqueur, et après lui le vapeur *Labrador*, se sont dirigés sur les lieux: plus rien!..

Fête de la Sainte-Enfance. -- Impatiemment attendue par les bambins, elle a été célébrée solennellement le dimanche soir, 26 octobre. Les petits Chinois ont eu grand succès dès leur entrée à l'église. Ils sont arrivés deux à deux, la démarche grave, les cheveux tirés... à quatre épingle ou recouverts d'un bonnet exotique resplendissant de perles, les épaules ajustées d'un manteau de soie noire ou d'une robe blanche parsemée de chrysanthèmes. Ils auront plus de succès encore à l'issue de l'Office, pendant la procession à l'intérieur de l'église: ils seront alors accompagnés des zélateurs et des zélatrices, sous le regard attendri des papas, des mamans, -- ceux-ci soutenant dans leurs bras les petits frères et les petites sœurs dont les jambes ne sont pas encore assez déliées pour suivre leurs ainés.

Pendant les vêpres, le chant des psaumes était soutenu par un accompagnement tout à fait inédit: c'étaient les nombreux bébés que les mamans avaient amenés pour recevoir la bénédiction de l'Eglise, et qui, à leur manière, prenaient part à la fête par des démonstrations bruyantes. Ils consentirent cependant à faire silence pendant que Monseigneur rappelait la grande misère qui est aux pays païens, et dont les petits enfants surtout sont les victimes.

Quête fructueuse faite par les petits Chinois et Chinoises. Ajoutons que, déguisés en petits Saint-Pierrais et Saint-Pierraises, ils avaient déjà, les jours précédents, tendu les aumônières à leurs parents et amis. Et cela leur vaut le mérite et le plaisir de présenter une belle offrande à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, pour le rachat et l'entretien d'enfants païens.

Collision au port. -- Dans la matinée du 28 octobre, le vapeur « Elisabeth-Marie » avait largué ses amarres pour aller faire son plein de charbon au Frigo. Pendant la manœuvre, il s'en fut heurter violemment le bateau-citerne « Louis ». Celui-ci, éventré, allait couler; mais grâce à de prompts secours, il put être tiré au plain où il vient de recevoir les réparations nécessaires.



Un peu de notre Histoire (7).

La dispersion des familles acadiennes par le « grand dérangement » de 1755 eut encore pour résultat non moins déplorable de supprimer l'état civil de la plupart d'entre elles. En effet, les Anglais ne se contentèrent pas d'embarquer (et dans quelles conditions !) les malheureux habitants de nos anciennes possessions, pour les déposer un peu partout sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre; mais ils s'emparèrent des récoltes et du cheptel, et incendièrent les villages et les bourgs, ne faisant en somme de l'Acadie française qu'un vaste et morne désert.

Sauf de rares exceptions, les registres paroissiaux furent enlevés par l'ennemi ou détruits par le feu. Ceux qui purent être sauvés, tels les registres de Port-Royal et de la Grand-Prée, furent emportés furtivement dans l'exil par les expulsés; d'autres, comme ceux de Beaubassin (aujourd'hui Amherst) iront au Canada ou dans les îles Saint-Jean et du Cap Breton; les habitants avaient été prévenus à temps du complot anglais et s'étaient enfuis dans ces contrées encore sous la domination française.

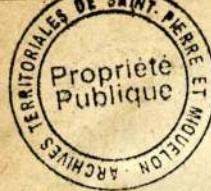
Les registres de Beaubassin comprenant la collection, toutefois incomplète, des années 1712 à 1748, ont été apportés à Miquelon à l'époque où M. Paradis y exercait les fonctions curiales. Ce digne prêtre, en faisant état de ces précieux documents dans ses archives, ne désigne pas — c'est dommage ! — la personne qui les lui avait remis, après les avoir, qui sait ? enlevés aux Anglais. Quoi qu'il en soit, ces registres figurent actuellement aux archives de la Charente-Inférieure. On suppose qu'ils y furent déposés par M. Paradis en même temps que ceux que nous avons la satisfaction de consulter ici.

Privés de leur état civil, beaucoup d'Acadiens résidant à Miquelon durent faire appel aux souvenirs de ceux de leurs compatriotes qui les avaient vus naître, ou avaient assisté au mariage de leurs parents ou à la sépulture de ceux-ci. Pour constater ces divers événements, le curé faisant alors fonctions d'officier public, recevait sous serment les déclarations des témoins et en dressait acte: c'est ainsi que nous avons relevé, sur les registres de cette paroisse, plusieurs actes de ce genre.

Au point de vue historique, ces documents, rédigés dans une forme simple, naïve parfois, présentent un réel intérêt. A leur lecture, on ne peut s'empêcher d'évoquer dans toute son horreur le « crime acadien ». Nous sommes donc convaincus que la publication, dans le *Foyer Paroissial*, de quelques-uns de ces documents sera acceptée avec plaisir par nos lecteurs. Ces documents, nous les donnons tels quels, en respectant la ponctuation aussi bien que l'orthographe.

Extrait d'un baptême perdu dans les guerres dernières, mais juridiquement déposé sincère et véritable.

Je soussigné certifie sur la déposition juridique faite entre nos mains sur



les saints évangiles et sur le crucifix par les nommés Abraham Dugas oncle paternel de l'enfant sous-mentionné, et Joseph Nicolas Gautier ami et allié à la famille de l'enfant sous-mentionné, tous deux alors sur les lieux et témoins du fait, une partie des registres de la sousdite paroisse ayant été enlevée par les ennemis de l'Etat en mil sept cent cinquante cinq.

Le douzième jour du mois de février de l'année mil sept cent quarante sept avoir été baptisé par Monsieur la gaudalie prêtre missionnaire et curé de la paroisse des mines à l'Acadie, évêché de Quebec, Joseph, né durant la nuit précédente, fils du légitime mariage de Joseph Dugas, et de défunte (actuellement mais alors vivante) Marguerite le Blanc son épouse, ses père et mère: le parrein Joseph le Blanc, son grand père maternel, la marraine Jeanne Dugas sa tante du côté paternel, tous domiciliés de la même paroisse cy dessus mentionnée; le parrein et la marraine sgavait signer

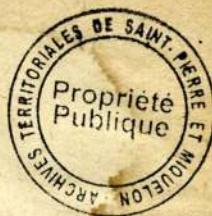
Et lequel extrait de baptême nous a été juridiquement certifié sincère et véritable par les susdits témoins qui ont avec le pere signé avec nous et lequel extrait de baptême collationné à la fin de la minute déposée en notre presbytère de la ville de Miquelon colonie en l'Amérique septentriionale, dépendante de sa majesté très chretienne pour l'année mil sept cent soixante et onze et dont nous envoions une double minute en france.

Et certifié véritable par nous soussigné sçé en foy de quoy je, en notre presbytère de Miquelon ce vingthuit septembre mil sept cent soixante douze.

Signé: Dugas Nicolas Gautier abraham dugas Paradis vice-préfet apostolique des isles St Pierre et Miquelon.

Extrait d'un baptême perdu dans les guerres dernières (soit dans la première, soit dans la seconde, dernières) mais juridiquement déposé sincère et véritable.

Je soussigné certifie, sur la déposition juridique faite entre nos mains sur les Saints Evangiles et sur le crucifix par les nommés Joseph Dugas, et Magloire Hébert, anciens Acadiens, et amis communs des pere et mère de l'enfant sous-mentionné, une partie des registres de la sousdite paroisse ayant été enlevée par les ennemis de l'Etat en mille sept cens (l'on ne peut découvrir en quelle année, de science certaine) avoir été baptisé par monsieur St poney de la Verne de prêtre missionnaire de l'Acadie, évêché de Quebec, Amand, né..... le quinze de Mars relativement à la déposition juridique que nous en fait en ces moments l'enfant sus et sous-mentionné, aujourd'hui homme mûr, lequel nous ce lîte avoie ouï dire par plusieurs reprises et de sa propre mère et de sa propre marraine cy dessous mentionnées qu'il était né le quinze mars et selon sa suppitation d'années et d'après leur récit, sgavoir en mille sept cent trente cinq au port royal, pour lors neutre, évêché de Quebec; fils du légitime mariage de Jacques Bonnevie,dit Beaumont, de son vivant foyg'on, et Marguerite lauré son épouse en premières noces, ses pere et mère, tous deux alors vivant ac-



tuellement décédés; le parrein Joseph Laure, son oncle mineur du côté maternel; la marraine Nanette le Blanc, épouse de Joseph Landri (cependant l'on ne certifie point dans la rigueur le nom du mari, eu égard à l'éloignement des tems, quoique que le nommé Magloire Hébert en soit comme sur) tous domiciliés de la paroisse cy dessus mentionnée: le parrein et la marraine ont signé, ou n'ont point signé, ou le sechant ne l'on pu, c'est ce que nous ignorons..... Et lequel extrait de baptême nous a été juridiquement certifié sincère et véritable par les susdits dits témoins qui ont signé avec nous, (le nommé Amand, enfant si mentionné dans notre extrait actuel de Baptême, mais aujourd'hui homme, et connu dans nos îles non seulement sous le nom de Amand Bonnevie mais aussi sous celui de Beaumont n'a signé).

Lequel extrait etc.....

(A suivre)

E. S.

Chronique de l'Île-aux-Chiens

DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1924

BAPTÈMES. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise:

Le 27 octobre: Blanche-Marie CHATEL. Parrain: Alexis Le Bolloc; marraine: Vve Ange Chatel. — *le 27 octobre:* Rosa NOUVEL, baptisée en danger de mort.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, *le 27 octobre:* Léon-Marie-Jean SÉRIGNAC, et Marguerite-Suzanne DODEMAN.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne:

Le 29 octobre: Rosa NOUVEL (un jour). — *30 octobre:* Amélie CLÉMENT, (68 ans).

La pêche. — La « St-Michel » n'en a pas marqué le terme. Elle a été reprise par nos marins, surtout depuis le commencement de novembre. Et, généralement, elle a été bonne. D'autre part, l'Administration du *Frigo* a mis à la disposition de nos pêcheurs des filets pour le hareng; et les marées (hareng et morue) trouvent tout de suite preneur au *Frigo*: ce qui constitue un sérieux encouragement.

Anniversaire. — C'est le 18 octobre 1874 qu'a été inaugurée l'église de N.-D. des Marins. Il y a donc cinquante ans, que la paroisse de l'Île est fondée.

Disons, avec quelque regret, que les travaux de la pêche n'ont pas permis de donner à ce jubilé toute la solennité désirable. Bon nombre de vieux se souviennent de la fête qui eut lieu le jour même de l'inauguration. A la messe solennelle, chantée par l'abbé Guéguen, premier curé, assistaient M. Joubert, Commissaire de la Marine, Commandant des îles St-Pierre et Miquelon, tous les fonctionnaires et la majeure partie des habitants de St-Pierre. Le Supérieur clérical, M. Le Tournoux, traduisit en termes élevés le sens de la fête. La musique municipale donna les plus beaux morceaux de son répertoire avant et après la cérémonie. Celle-ci, commencée à 10 h., se termina à midi et demi.

La nouvelle église de N.-D. des Marins remplaça la petite chapelle construite en 1787, où de temps en temps, le dimanche, un prêtre de St-Pierre venait célébrer la messe.

Béhola

Il y a de cela près de soixante-quinze ans.

A la fin d'une belle journée d'été, un groupe de fillettes Saint-Pierraises s'ébattaient joyeusement dans l'une des rues de la ville basse. Vint à passer un pauvre idiot, nommé Béhola, d'origine basque: il s'était échappé de l'hôpital où il avait été interné. L'hôpital se trouvait alors à l'intersection des rues Joinville et Richerie. — « Dansez, sautez, mes petites, leur cria-t-il; vous sauterez encore mieux tout à l'heure! » — Les enfants, bien qu'un peu effrayées par cette apparition inattendue, n'en continuèrent pas moins leurs rondes, sans prêter attention à ce propos dont elles ne pouvaient comprendre le sens.

Mais voilà que, vers onze heures de la nuit, une explosion formidable retentit, faisant trembler les maisons, dégringoler les cheminées; les vitres volent en éclats; des pierres, des débris de toutes sortes s'abattent sur la ville endormie, crevant les toitures, pénétrant même dans l'intérieur des habitations par les fenêtres brisées.

Que s'était-il donc passé? Tout uniment ceci: la poudrière, construite dans la rue de ce nom, entre les rues Colbert et Boursaint, venait de sauter. Comme par miracle, il n'y eut de victime que l'auteur de la catastrophe, le malheureux Béhola dont la tête et l'un des bras furent retrouvés sur le rivage.

On ne sut jamais comment l'idiot avait réussi à s'introduire dans la poudrière, malgré la surveillance dont elle était l'objet, et à mettre le feu aux poudres. Mais alors s'expliquaient les paroles de Béhola aux fillettes: « Dansez, sautez, mes petites, vous sauterez encore mieux tout à l'heure! »



L'une des petites danseuses est encore de ce monde: c'est aujourd'hui une bonne vieille grand'mère; et si nous connaissons déjà ce fait pour l'avoir entendu de nos parents, du moins nous a-t-elle donné sur lui certains détails ignorés.

E. S.

Chronique de Miquelon

DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1924

BAPTÈMES. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise, — *le 21 octobre*: Julia-Aline CORMIER. Parrain: Grégoire Larranaga; marraine: Aline Poirier. — *29 octobre*: Marie-Joseph AUTIN. Parrain: Emile Autin; marraine: Noëlla Lucas.

Avant l'hiver. — La pêche de la morue est terminée. Cela ne veut pas dire que, maintenant, les Miquelonaïs se reposent. Ils sont occupés à des travaux de maçonnerie et de menuiserie; ils fouillent la terre de leurs jardinets pour en extraire les derniers tubercules comestibles; ils tuent un mouton, voire un cochon qu'ils conservent au frais dans les saloirs. Jusqu'ici il y a eu encore de belles journées; mais l'hiver est là: on est « paré ».

L'église. — Les réparations s'achèvent lentement; et avec les bardes au feutre, couleur vert foncé, qui la recouvrent à l'extérieur, l'aspect ne manque pas d'être gracieux.

Il reste à renouveler la toiture. Là aussi c'est un travail qui s'impose, si l'on veut être à l'abri, les jours de pluie, pendant les Offices.

La pêche du hareng. — On procède ici, actuellement, à des essais intéressants. La Société concessionnaire du Frigo de Saint-Pierre met gracieusement à la disposition des pêcheurs des filets en vue de la pêche du hareng. Elle a même envoyé à Miquelon un « homme du métier » pour initier nos gens aux secrets de cette pêche. Et celui-ci donne des leçons pratiques dont les résultats, après la pêche de la morue, peuvent augmenter considérablement les ressources de nos pêcheurs.

Mais—car il y a un *mais*—il faut s'attendre à des mécomptes. La relève des filets n'amène pas chaque fois une pêche miraculeuse. Il faut compter deux ou trois ans de tâtonnements avant d'avoir la bonne manière. Et donc vive le hareng — après la morue !

Visite de Monseigneur. — Notre vénéré Préfet Apostolique a passé quelques jours à Miquelon (du 10 au 15 novembre). Sa visite a eu pour but de se rendre compte de quelle façon est assurée la formation religieuse des enfants — à l'église, à l'école, dans les familles, pour répondre à un questionnaire envoyé par le Saint-Siège. Par ailleurs il a pu constater que la paroisse va bien.

**Julien MORAZE**

QUAI DE LA RONCIÈRE, St-Pierre.

Armement — Commission -- Consignation

Alimentation, Liqueurs, Tissus.

Confections, Chaussures, Fournitures en tous genres.

Représentant :*Cognac* : Maison Bisquit-Dubouche, Jarnac*Champagne* : Vve Clicquot-Ponsardin, Reims.*Vins fins* : Roseheen et C^{ie}, Bordeaux*Armement* : Société Nouvelle des Pécheries à Vapeur, Arcachon*Morues* : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux*Armement* : Maison Charles Leborgne, Paris*Assurance Maritime* : The Board of Underwriters of New-York, N. - Y.*Assurance contre l'Incendie* : Phœnix Insurance Co, limited of London, L.*Moteurs Marins* : The Hubbard Motor Co, Connecticut.**Pierre DERIBLE**, Constructeur naval breveté

Travaux et réparations en tous genre

Près du « Patent Slip » — St-Pierre.

V. D. Gauvain Réexport

Exposition permanente d'articles d'exportation française de luxe.

High class export goods of every description.

Saint-Pierre. -- Rue Nielly.

Adresse télegr. : Réexport Saint-Pierre Miquelon.

PIERRE MAHÉ, à St-Pierre

Menuiserie -- Ebénisterie -- Charpenterie

Constructions en ciment -- Réparations en tous genres

PENSION RESTAURANT

Madame Cadet-Etcheverry — St-Pierre, Quai de la Roncière

A. ROULET, St-Pierre-Miquelon.

Boucherie - Charcuterie — Commission - Consignation

Moteurs « DELCO-LIGHT »**MM. LANDRY et PINE**, représentants. — St-Pierre-Miquelon.



HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE
St-Pierre et Miquelon

Constant DAGORT

Commissions — Consignations
Liqueurs et Tabacs
Nouveautés, Epicerie — Gros et détail

Le Espagnol Frères

QUAI DE LA RONCIÈRE
Saint-Pierre et Miquelon
Appareils de Chauffage en tous genres. Pose de prises d'eau. Spécialité d'installation de Salles de bains et de Cabinets inodores.

Comptoir Colonial G. Littaye et Cie

Magasin général — Gros et Détail —
Commission — Consignation
Alimentation — Liqueurs — Tissus —
Confections — Parfums — Fournitures en tous genres.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la Ville et les Navires — Pain de fantaisie —
Ouvert à toute heure,

Visitez le « **New-York Store** »

MODES et NOUVEAUTÉS.
Marchandises nouvelles par tous les courriers.

E. A. SIRE, rue Sadi-Carnot

Commissions - Consignations
Agence de la Maison Robinson Export
« des Liqueurs « Labbé François »
« de Dunville Whisky
« de Cognac Audouin frères et Cie
« de Vins Ducasse

Mme Laberde-Girardin, St-Pierre
Confection de Chapeaux pour dames

C.P. Chartier Cie, St-Pierre
VINS ET SPIRITUEUX

Pierre Olaïsola

MENUISERIE — QUINCAILLERIE
Tissus - Draperies - Laines en tous genres.
St-Pierre

Aug. Fontaine, St-Pierre
Draperies - Chaussures - Conserves alimentaires - Boissons.
Gros et Détail

Louis Hardy Legranvillais, St-Pierre

AGENT Impérial Oil Limited
Great West Wine Cie
Collin et Bourrisset Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie Reims — Champagnes
Fournier — Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.
St-Pierre

J. Nicolas, St-Pierre Miquelon

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Agent des Cigarettes Nationales

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations
Denrées — Vins et Spiritueux

ST-PIERRE DISTRIBUTING C°

William MILLER, Représentant
St-Pierre

**O. Lechevallier et Cie**

St-Pierre-Miquelon

Commissions — Consignations
Liqueurs et Tabacs — Champagne
Cognac et Whisky.**LÉON BRIAND**Vins de Bordeaux blanc et rouge, en
barriques, demi-barriques, - Caisses-
St-Emilion - Sauternes - Haut-Barsac
etc. St-Pierre**C. P. Chartier**Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes. -- St Pierre**LUCIEN RHOMER****Confiserie—Pâtisserie**
Ouvert tous les jours**Morue Française et Sécherie**
de Fécamp. -- St-PierreSous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes —**PIERRE COGNY, rue Borda**Epicerie — Liqueurs — Légumes
Articles divers**American House**

Vins et Spiritueux.

Quai de la Roncière.

Madame Vve BaillyModes - Nouveautés - Chapeaux
Soieries - Fourrures - Parfums.

Imp. du « Foyer Paroissial », -- Le Gérant: J. Veyer.

Auguste Dérouet

Constructeur de Navires, Breveté

Entrepreneur en tous genres
St-Pierre et Miquelon**Louis Legentil**Représentant en
Vins de Bordeaux
St-Pierre et Miquelon**A vendre**AUTO en parfait état
et GARAGE
E. SIOSSE St-PIERRE**La Banque Canadienne de Commerce**Capital versé : 20.000.000 dollars
Fonds de réserve 20.000.000 dollars
Affaires de Banque en général**ALBERT BRIAND**Epicerie - Mercerie - Quincaillerie
Rue de la Poudrière
St-Pierre et Miquelon**Hôtel Robert****Quai de la République**
St-Pierre et Miquelon**La Morue Française**
& Sécheries de FécampARMEMENT A LA GRANDE PÊCHE
et au Long Cours
Service Postal entre St-Pierre et le
Canada.

Approvisionnements Généraux